

COMMUNIQUÉ FINAL

Nous, partis et mouvements politiques de l'Opposition, organisations de la société civile, réunis ce jour, mercredi 12 mars au Chant d'Oiseau à Cotonou, avons examiné les imperfections du nouveau code électoral promulgué en Mars 2024.

Cette démarche dépasse les clivages partisans et engage l'ensemble des forces vives de la nation soucieuses de la consolidation de la démocratie et de la préservation de la paix sociale.

Des débats généraux qui ont suivi, les participants ont unanimement souligné qu'appliquer sans un large consensus, ce Code électoral menace la paix au Bénin.

Par conséquent, nous :

- Protestons avec la dernière rigueur contre la non-relecture du code électoral et l'opposition récurrente du pouvoir au dialogue national, malgré l'appel de personnalités morales et physiques comme le Clergé, les Anciens Présidents de la République, les Anciens présidents d'institution et la société civile.
- Appelons solennellement l'attention de la Communauté nationale et internationale sur les

risques que représente le nouveau Code électoral promulgué en mars 2024 ;

- Décidons de saisir par toutes les voies légales en toute responsabilité les institutions internationales pour prévenir le chaos que prépare le Régime de la Rupture pour favoriser des élections frauduleuses

Fait à Cotonou, le 12 mars 2025